

BUREAU EXÉCUTIF
VENDREDI 15 MAI 2020
17 H 00

Présent(s)	BAUDRAND Jacky, BIGOT Pierre, CHABANNES Emmanuel, DUPONT Anne Charlotte, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LESCURE Philippe, PY Alexandre, SOIN Patrick, VIDIL Andrée.
Invité(s) à titre consultatif	MAZE Benjamin, SAINT-JEAN Bernard
Absent(s) excusé(s)	

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présente, dont au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général, le Président Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participant.e.s et ouvre la séance.

1 Décisions à prendre :	1
1.1 Renouvellement du CA de TEVE	1
1.2 Avenant à l'accord d'intéressement du personnel fédéral	2
1.3 Reprise et accompagnement	2
2 Sujet de fond présentation :	3
2.1 Déconfinement	3
2.2 Enquête clubs D1/D2 de Duathlon et Triathlon	3
2.3 Informations diverses / Question diverses	4

1 Décisions à prendre :

1.1 Renouvellement du CA de TEVE

Emmanuel Chabannes rappelle que le mandat des administrateurs de TEVE arrive à son terme en août 2020 et que les statuts de TEVE prévoient que les mandats des administrateurs peuvent être prorogés collectivement par l'associé unique, c'est à dire par la F.F.TRI..

Emmanuel Chabannes propose donc que les mandats du président, du directeur général, des membres du conseil d'administration de TEVE soient renouvelés pour la durée prévue dans les statuts de TEVE, soit 3 ans.

A l'issue des prochaines élections fédérales, la nouvelle équipe aura la liberté , si elle l'estime nécessaire, de mettre fin au mandat des administrateurs de TEVE et d'en nommer d'autres.

La proposition présentée est validée à l'unanimité des membres du Bureau Exécutif.

1.2 Avenant à l'accord d'intéressement du personnel fédéral

Afin que Natixis Interépargne puisse gérer le versement / placement des primes d'intéressement, il est nécessaire que notre accord d'intéressement soit à jour des dernières dispositions légales. Notre accord d'intéressement datant de 2014, il ne prend pas en compte les dispositions prévues par les textes de 2015 et de 2019. Pierre Bigot propose la mise en place d'un avenant afin rendre l'accord d'intéressement conforme à la législation en cours.

Les modifications proposées vont toutes dans le sens de la protection et de l'information des salariés :

- précision de l'ancienneté minimum (3 mois)
- intégration des dispositions issues de la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques et du décret n°2015-1606 du 7 décembre 2015 sur :
 - la date limite de versement de la prime d'intéressement et le taux d'intérêt de retard applicable,
 - les modalités d'information des bénéficiaires de l'intéressement,
 - les modalités d'affectation de l'intéressement au plan d'épargne d'entreprise à défaut de choix du bénéficiaire entre la perception et l'affectation de sa prime,
 - le point de départ de l'indisponibilité des sommes investies dans un plan d'épargne salariale.
- intégration des dispositions issues de la loi n°2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises (dite loi Pacte), notamment sur :
 - le montant du plafond légal individuel de répartition des primes d'intéressement ;
 - les modalités de révision ou de renouvellement de l'Accord en cas de modification de la situation juridique de l'Entreprise entraînant la mise en place de nouvelles institutions représentatives du personnel.

Le Bureau Exécutif n'a pas de remarque et valide la proposition d'avenant à l'unanimité.

La proposition d'avenant sera soumise à l'approbation du Comité Social et Économique de la Fédération avant d'être soumise aux salariés pour ratification.

1.3 Reprise et accompagnement

Philippe LESCURE propose la mise en place de 4 groupes de travail afin de préparer la reprise des activités sportives.

- **Groupe 1 : reprise du sport dans les clubs: (Fin Mai)**
 - Objectif: Sortir une fiche de consigne sportive fin mai. (Générale, Vélo, Course à pied et natation)
- **Groupe 2 : Reprise des compétitions: (Fin Juin)**
 - Objectif: Sortir une fiche de consigne à disposition des organisateurs pour fin juin
- **Groupe 3 : Cahier des charges grandes épreuves: (Fin Juin)**

- Objectif: Sortir une fiche de consigne à disposition des organisateurs pour mi Juillet spécifique aux épreuves nationales
- **Groupe 4 : Reprise de la saison 2021, aide aux clubs, organisateurs: (Fin Juillet)**
 - Objectif : réfléchir à la manière d'aider les clubs, les organisateurs....

Les membres du Bureau Exécutif sont invités à proposer les noms des personnes susceptibles d'intégrer ces groupes dès la semaine prochaine.

Anne Charlotte DUPONT, Médecin et membre du bureau exécutif, propose de nommer un membre de la commission médicale dans chaque groupe de travail. Philippe LESCURE valide totalement cette proposition.

Cédric Gosse souhaite que le retour de ces groupes de travail passe par le Bureau Exécutif afin de valider la cohérence du dispositif.

Le Bureau Exécutif valide l'ensemble de ces propositions.

2 Sujet de fond présentation :

2.1 Déconfinement

Benjamin MAZE, DTN, présente les travaux d'un groupe de travail composé de membres de la Direction Technique Nationale et de la Commission Nationale Médicale :

- un document destiné aux athlètes inscrits sur les listes ministérielles rappelant le cadre réglementaire applicable lors de ce déconfinement
- un document "grand public" présentant les recommandations de la Commission Nationale Médicale et rappelant le cadre règlementaire de la pratique sportive :
 - les risques du déconfinement
 - recommandations d'hygiène personnelle et de distanciation sociale au quotidien
 - axe sportif : éviter le surentraînement
 - axe nutritionnel : conseils en macro et micronutriments
 - sport, distanciation et transmission du virus
 - activités aquatiques
 - activités individuelles intérieures

Le document "grand public" sera finalisé en lien avec la communication pour sa forme avant diffusion. Le document à destination des sportifs sur les listes ministérielles peut être envoyé dès à présent.

2.2 Enquête clubs D1/D2 de Duathlon et Triathlon

Alexandre PY, Vice Président en charge de la Vie Sportive, présente les résultats d'une enquête réalisée auprès des clubs de D1 et de D2 au sujet des hypothèses de reprise des championnats et de participation des clubs.

110 clubs ont répondu à l'enquête, soit 90% des clubs. Dans la très grande majorité, les clubs souhaitent reprendre les compétitions et participer à un championnat de France des clubs, y compris avec un nombre d'étapes réduit.

Alexandre PY précise que la reprise du championnat est programmée le 23 Août 2020, sous réserve des autorisations administratives, et que nous pourrions nous positionner à partir de la mi-juin sur la suite des opérations à réaliser.

2.3 Informations diverses / Question diverses

Philippe LESCURE fait savoir que plusieurs clubs se sont exprimés après avoir reçu le courrier d'information à sa signature en date du 08 mai et celui du Directeur Technique National en date du 13 mai concernant la reprise de la pratique sportive. Certains retours étaient négatifs car nous recommandons, dans un premier temps, la pratique individualisée (sans pour autant interdire les regroupements club dans le respect des consignes de distanciations sociales), mais la majeure partie des clubs ont accueilli ces informations très positivement car ils ont bien appréhendé la nécessité de continuer à limiter la propagation du coronavirus au sortir de la période de confinement. Le Président LESCURE les en remercie.

Le Président LESCURE précise qu'il est très fier de l'ensemble des travaux menés par les membres du Bureau Exécutif, de la Direction Technique Nationale, de la Commission Nationale Médicale, de la Commission des Epreuves Nationales et du personnel fédéral pendant cette période de crise exceptionnelle. Le Président LESCURE remercie tous les intervenants pour leur engagement et leur investissement.

Jacky Baudrand, demande aux membres du BE, la validation de l'action du CNOSEF "soutiens ton club", et son portage en terme de communication interne. Le BE valide.

Jacky Baudrand, porte à la connaissance des membres l'action "challenge Kinomap" qui est travaillée actuellement, avec différents acteurs, ayant intégré un test le vendredi 8/05, en vue de mettre cette compétition virtuelle en direct sur le circuit enregistré de Dunkerque. Une date sera communiquée à l'ensemble des clubs de D1 concernés, après un second test où technique, challenge, infographie, animation etc... seront une dernière fois testés pour procéder aux derniers ajustements.

Jacky Baudrand demande aux membres de s'accorder sur une réponse à faire, suite aux questionnements sur nos réseaux, s'agissant des coûts licence. Il a été convenu qu'une réponse type du Président sera effectuée en réponse individuelle.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Pierre BIGOT
Secrétaire Général